

Image not found or type unknown



Installation électrique à refaire entièrement

Par **Scud507**, le **17/10/2015** à **01:30**

Bonjour.

Cela fait 40jrs à présent que nous avons signé le compromis de vente et nous nous somme rendu compte que le diagnostic électrique n'était plus valide à la date de la signature (+ de 3 ans).

Ayant également constaté, il y a peu en faisant intervenir un électricien, que l'installation n'était pas du tout au norme. Quels sont nos recours ?

Merci d'avance